



RCS : AMIENS  
Code greffe : 8002

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00035  
Numéro SIREN : 817 646 516  
Nom ou dénomination : 2B EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/006340

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2017/006340**  
n° de gestion : **2016B00035**  
n° SIREN : **817 646 516 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 25/10/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

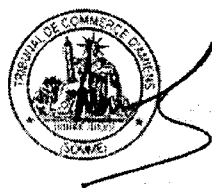
**2B EXPERTISE COMPTABLE - Société par actions simplifiée**  
**19 Promenade Des Genêts 80800 Villers-bretonneux -FRANCE-**

**date de clôture : 31/12/2016**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

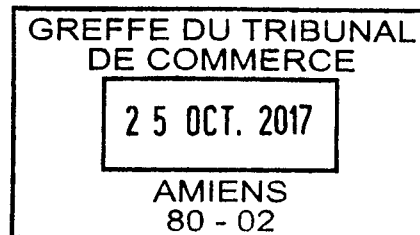
**Dépôt des comptes annuels**



337325

337325

2B EXPERTISE COMPTABLE  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1000,00 euros  
Siège social : 19 promenade des Genêts  
80800 VILLERS BRETONNEUX  
RCS AMIENS 817 646 516



---

---

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions du Livre deuxième du Code de commerce et des statuts de notre Société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 et qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

**I - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un **chiffre d'affaires net de 30.730,06 euros**.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de :

- **prestations comptables** : 26.340,06 euros ;
- **prestations sociales** : 4.140,00 euros ;
- **prestations exceptionnelles** : 250,00 euros.

Au cours de ce même exercice, nos **charges d'exploitation** se sont élevées globalement à **11.101,96 euros**.

Compte tenu de la structure de notre activité, les postes de charges les plus importants sont les suivants:

- Coût d'achat des fournitures administratives : 1.407,42 euros,
- Coût d'achat des fournitures diverses : 1.390,50 euros ;
- Coût de la maintenance et serveur : 1.797,00 euros ;
- Coût des honoraires d'avocat : 2.622,50 euros ;
- Coût de la redevance OEC : 1.360,00 euros ;
- Autres achats et charges externes : 1.164,48 euros ;
- Autres charges : 1360,06 euros.

## **II - RESULTATS**

### **Résultat d'exploitation :**

Résultat issu de la différence entre les produits d'exploitation (30.730,30 €) et les charges d'exploitation (11.101,96 €), le résultat d'exploitation pour cet exercice est bénéficiaire et ressort à :

**19.628,34 euros**

### **Résultat financier :**

Résultat issu de la différence entre les produits financiers (16,92€) et les charges financières (0,00€), le résultat financier pour cet exercice est bénéficiaire et ressort à :

**16,92 euros**

### **Résultat courant :**

Issu de la somme algébrique du résultat d'exploitation et du résultat financier, ce résultat est considéré comme le plus représentatif de l'activité de l'entreprise. Il se solde pour cet exercice par un bénéfice de :

**19.645,26 euros**

**En conséquence, et après déduction et réintégration de toutes charges, impôts, crédit d'impôts et amortissements, notre résultat se solde pour cet exercice social par un bénéfice de 16.698,26 euros.**

*Pour votre information, vous trouverez joint en annexe au présent rapport les chiffres clefs de notre entreprise, les soldes intermédiaires de gestion, un bilan économique, le tableau comparatif des produits ainsi que celui des charges, les indicateurs clés de notre entreprise et l'état des ratios.*

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

## **III - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

### **1) Bilan :**

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

### **2) Compte de résultat :**

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

### **3) Résultats - Affectation :**

L'exercice clos le 31 décembre 2016 fait ressortir un bénéfice de 16.698,26 euros que nous vous proposons d'affecter à la réserve légale (100,00 euros) et au compte report à nouveau débiteur (16.598.26 euros).

#### **IV - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires ou frais généraux non déductibles du résultat fiscal au titre de l'article 39-4 du CGI.

#### **V - CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de leur gestion à vos gérants, pour l'exercice écoulé.

Fait au siège social le 21 avril 2017.

Pour la société, le Président

*D Becqueref*

**2B EXPERTISE COMPTABLE**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1000,00 euros  
Siège social : 19 promenade des Genêts  
80800 VILLERS BRETONNEUX  
RCS AMIENS 817 646 516

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE

25 OCT. 2017

AMIENS  
80 - 02

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS  
VISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Chers associés,

En application des articles L. 223-19 du Code de commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

- Monsieur BECQUEREL David n'a perçu aucune rémunération de l'exécution de son mandat social au cours de l'exercice 1<sup>er</sup> janvier 2016 – 31 décembre 2016

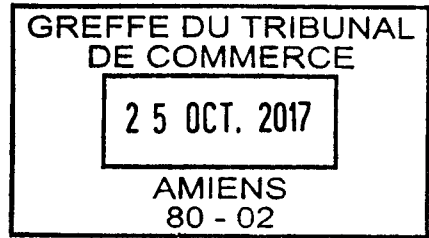
Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Fait au siège social le 21 avril 2017.

Pour la société, le Président

*D Becquerep*

**2B EXPERTISE COMPTABLE**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1000,00 euros**  
**Siège social : 19 promenade des Genêts**  
**80800 VILLERS BRETONNEUX**  
**RCS AMIENS 817 646 516**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 AVRIL 2017**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'un montant de 16.698,26 euros à la réserve légale à hauteur de 100,00 euros et 16.598,26 euros au compte report à nouveau créateur.

Lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créditeur de 16.598,26 euros.

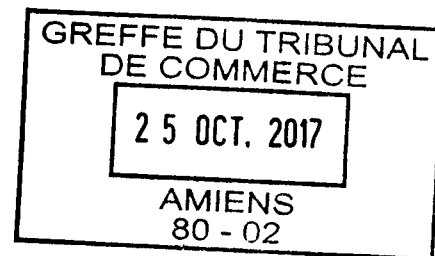
L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme  
Pour la société, le Président

*D. Becquet*

**2B EXPERTISE COMPTABLE**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1000,00 euros**  
**Siège social : 19 promenade des Genêts**  
**80800 VILLERS BRETONNEUX**  
**RCS AMIENS 817 646 516**



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 21 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, et le vingt et un avril, à neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur BECQUEREL David,  
représentant cinquante et une actions en pleine propriété,  
ci ..... 50 actions A et 1 actions B

- Madame DECOSTER épouse BINET Séverine,  
représentant quarante-neuf en pleine propriété,  
ci ..... 49 actions B

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur BECQUEREL David préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les doubles de lettres de convocation avec la reconnaissance de la remise en main propre ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le président ouvre la discussion.

Divers propos ayant été échangés et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 16.698,26 euros.

L'assemblée générale approuve également le montant du compte courant associé tel que figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et s'élevant pour Madame DECOSTER épouse BINET Séverine à 2.610,88 euros.

Compte tenu des explications fournies par la gérance, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'un montant de 16.698,26 euros à la réserve légale à hauteur de 100,00 euros et 16.598,26 euros au compte report à nouveau créditeur.

Lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créditeur de 16.598,26 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur BECQUEREL David et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Madame DECOSTER épouse BINET Séverine et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les associés présents.

Monsieur BECQUEREL David  
Président

*D Becquerel*

Madame DECOSTER épouse BINET Séverine  
Associée

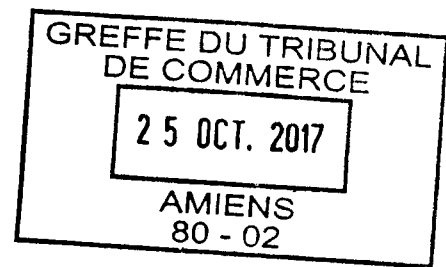
*Binet*



**2B EXPERTISE COMPTABLE**

19 Promenade des Genêts

80800 VILLERS BRETONNEUX



## COMPTES ANNUELS

Exercice du 02/01/2016 au 31/12/2016

## Etats financiers au 31/12/2016

# Bilan

# Bilan

## Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)				
	<b>Total I</b>				
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	2 726		2 726	
	Autres créances (3)				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	20 880		20 880	
Charges constatées d'avance	18		18		
	<b>Total II</b>	<b>23 624</b>		<b>23 624</b>	
	<b>Total général I + II</b>	<b>23 624</b>		<b>23 624</b>	

## Passif

		31/12/2016		Net
		Net	Net	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		1 000	
	Ecart de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>16 698</b>	
Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>17 698</b>		
	Provisions pour risques et charges			
	<b>Total II</b>			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			
	Autres dettes		5 926	
Produits constatés d'avance				
	<b>Total III</b>	<b>5 926</b>		
	<b>Total général I+II+III</b>	<b>23 624</b>		

- (1) Dont immobilisations financières - 1 an  
 (2) Dont créances à plus d'un an  
 (3) Dont comptes courants associés débiteurs

- (4) Dont dettes à plus d'un an  
 Coût de revient des immobilisations acquises  
 Prix de vente hors TVA des immob. cédées

## Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	02/01/2016	12	mois	Variations	%
	31/12/2016	mois			
<b>Actif immobilisé</b>					
<b>Actif circulant</b>	<b>23 624</b>	<b>100,00</b>		<b>23 624</b>	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>2 726</b>	<b>11,54</b>		<b>2 726</b>	
041D Collectif clients débiteurs	2 726	11,54		2 726	
<b>Autres créances</b>					
44580000 TVA A REGULARISER					
<b>Disponible</b>	<b>20 880</b>	<b>88,38</b>		<b>20 880</b>	
51200000 CAISSE D EPARGNE	5 880	24,89		5 880	
51210000 CEP CAISSE D'EPARGNE	15 000	63,49		15 000	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>18</b>	<b>0,08</b>		<b>18</b>	
48600000 CHARGES CONST AT.D'AV	18	0,08		18	
<b>Total du Bilan Actif</b>	<b>23 624</b>	<b>100,00</b>		<b>23 624</b>	

## Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	02/01/2016		12 mois	mois	Variations	
	31/12/2016					%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>17 698</b>	<b>74,92</b>			<b>17 698</b>	
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>1 000</b>	<b>4,23</b>			<b>1 000</b>	
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 000	4,23			1 000	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>16 698</b>	<b>70,68</b>			<b>16 698</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
<b>Total III Dettes</b>	<b>5 926</b>	<b>25,08</b>			<b>5 926</b>	
<b>Autres dettes</b>	<b>5 926</b>	<b>25,08</b>			<b>5 926</b>	
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	2 947	12,47			2 947	
44551000 TVA A DECAISSER	179	0,76			179	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	189	0,80			189	
45518000 CC SEVERINE BINET	2 611	11,05			2 611	
<b>Total du Passif</b>	<b>23 624</b>	<b>100,00</b>			<b>23 624</b>	

**Etats financiers au 31/12/2016**

**Compte  
de  
résultat**

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2016

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	0 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		30 730	
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>30 730</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		9 742	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1 360	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>11 102</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>19 628</b>	
Produits financiers		17	
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		2 947	
<b>BENEFICE ou PERTE</b>		<b>16 698</b>	
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>Col. 1</b>	<b>Col. 2</b>
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		2 947	
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
<b>RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs</b> (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		<b>19 645</b>	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
<b>RESULTAT FISCAL après imputation des déficits</b> (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		<b>19 645</b>	

## Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	02/01/2016 31/12/2016	12 mois	mois	Variations %
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>30 730</b>	<b>100,00</b>		<b>30 730</b>
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>30 730</b>	<b>100,00</b>		<b>30 730</b>
70610000 HONORAIRES EC	26 340	85,71		26 340
70620000 HONORAIRES SOCIAL	4 140	13,47		4 140
70630000 HONORAIRES EXCEPT	250	0,81		250
<b>Autres produits</b>				
75800000 PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE				
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>11 102</b>	<b>36,13</b>		<b>11 102</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>9 742</b>	<b>31,70</b>		<b>9 742</b>
60630000 FOURN. ENTRET. & PETIT	91	0,29		91
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATI	1 407	4,58		1 407
60680000 FOURNITURES DIVERSES	1 391	4,52		1 391
61560000 MAINTENANCE	1 281	4,17		1 281
61561000 ACCES SERVEUR APPITEL	516	1,68		516
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	561	1,83		561
62260000 HONORAIRES	2 623	8,53		2 623
62261000 HONORAIRES FORMATIONS	290	0,94		290
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN	102	0,33		102
62310000 PUBLICITE	309	1,01		309
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	179	0,58		179
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	164	0,53		164
62570000 RECEPTIONS	114	0,37		114
62600000 FRAIS POSTAUX & TELE	174	0,57		174
62610000 TELEPHONE FIXE PORT INTERNET	426	1,39		426
62750000 SERVICES BANCAIRES	75	0,24		75
62810000 COTISATIONS	40	0,13		40
<b>Autres charges</b>	<b>1 360</b>	<b>4,43</b>		<b>1 360</b>
65100000 REDEVANCES	1 360	4,43		1 360
65800000 CHARGES DIV. GEST. COU				
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>19 628</b>	<b>63,87</b>		<b>19 628</b>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>17</b>	<b>0,06</b>		<b>17</b>
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	17	0,06		17
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>2 947</b>	<b>9,59</b>		<b>2 947</b>
69500000 IMPOTS S/LES BENEFIC	2 947	9,59		2 947
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>16 698</b>	<b>54,34</b>		<b>16 698</b>

**Etats financiers au 31/12/2016**

**ANNEXE**

## Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Valeur brute des immobilisations au début d'exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Valeur brute des immobilisations au 31/12/2016</b>
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>Montant des amortissements au début d'exercice</b>	<b>Augmentations Dotations</b>	<b>Diminutions Reprises</b>	<b>Montant des amortissements au 31/12/2016</b>
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

ANNEXE - Élément 6.10

## Produits à recevoir (avec détail)

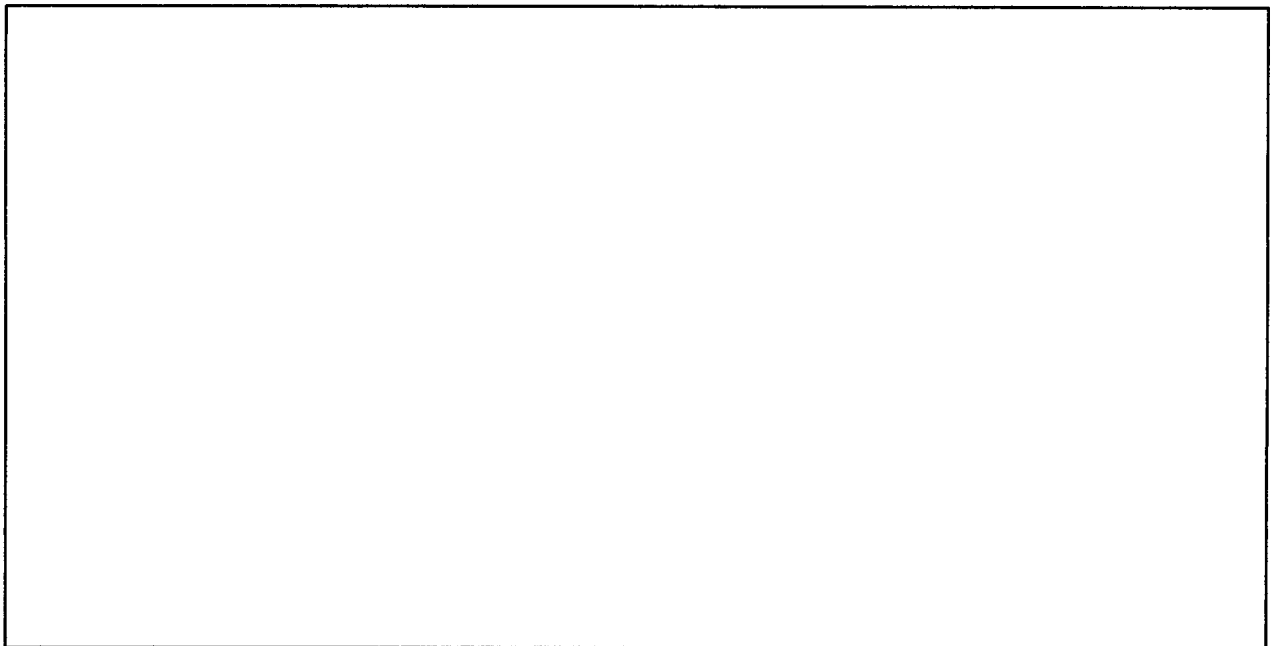
Etat exprimé en euros	31/12/2016		Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
<b>TOTAL</b>				

--

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes	189		189
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>		<b>189</b>



ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016		Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	18		18
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>		<b>18</b>

--

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016		Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			

--

**Etats financiers au 31/12/2016**

**ETATS  
FISCAUX**





H DIVERS

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION


CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION  
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)


Désignation de l'entreprise <b>2B EXPERTISE COMPTABLE</b>		19 Promenade des Genêts		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		80800 VILLERS BRETONNEUX				
Numéro SIRET *		8 1 7 6 4 6 5 1 6 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le <b>31122016</b>		
				Exercice N-1 clos le		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	<b>Total I (5)</b>	044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	2 726	070	2 726
			072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	20 880	086	20 880	
	Charges constatées d'avance *	092	18	094	18	
<b>Total II</b>	096	23 624	098	23 624		
<b>Total général (I + II)</b>	110	23 624	112	23 624		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		16 698		
	Provisions réglementées	140				
<b>Total I</b>	142		17 698			
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )	172	2 611	5 926		
	Produits constatés d'avance	174				
<b>Total III</b>	176		5 926			
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		23 624			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>2B EXPERTISE COMPTABLE</b>		Exercice N clos le <b>31122016</b>		Exercice N-1 clos le		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214					
			intracommunautaires	217	218	30 730				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	30 730			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
Variation de stock (marchandises) *					236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240					
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)					242	9 742				
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244					
Rémunérations du personnel *					250					
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)					252					
Dotations aux amortissements *					254					
Dotations aux provisions					256					
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	1 360				
			260							
Total des charges d'exploitation (II)					264	11 102				
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	19 628				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	17				
	Produits exceptionnels (IV)				290					
	Charges financières (V)				294					
	Charges exceptionnelles (VI)				300					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	2 947				
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	16 698				
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	16 698	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	2 947				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>					997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 tardcies)	127				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342		
	Divers* (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			350	
	dont Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655								
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b>					352	19 645	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :								360	
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b>					370	19 645	372			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2016

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2B EXPERTISE COMPTABLE Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

**II DEFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)**

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 146
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 624
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : <b>2B EXPERTISE COMPTABLE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>02012016</b> et clos le : <b>31122016</b>		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		30 730
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
<b>TOTAL 1</b>	<b>144</b>		<b>30 730</b>
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements ( droits de douane compris )	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		9 742
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		1 360
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
<b>TOTAL 2</b>	<b>152</b>		<b>11 102</b>
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	<b>137</b>	<b>19 628</b>
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>			
Effectifs moyens du personnel *	376		0
dont apprentis	657		0
dont handicapés	651		0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

**6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt  
[ ]

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE [31|12|20|16]

N° SIRET [8|1|7|6|4|6|5|1|6|0|0|0|1|0]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [2B EXPERTISE COMPTABLE]

ADRESSE (voie) [19 Promenade des Genêts]

CODE POSTAL [80800] VILLE [VILLERS BRETONNEUX]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [M] Nom patronymique [BECQUEREL] Prénom(s) [DAVID]  
Nom marital [ ] % de détention [51,00] Nb de parts ou actions [51]  
Naissance : Date [27021974] N° département [60] Commune [BEAUVAIS] Pays [FRANCE]  
Adresse : N° [19] Voie [RUE LAPLACE]  
Code postal [92700] Commune [COLOMBES] Pays [FRANCE]

Titre (2) [MME] Nom patronymique [DECOSTER] Prénom(s) [SEVERINE]  
Nom marital [BINET] % de détention [49,00] Nb de parts ou actions [49]  
Naissance : Date [04101984] N° département [80] Commune [AMIENS] Pays [FRANCE]  
Adresse : N° [19] Voie [PROMENADE DES GENETS]  
Code postal [80800] Commune [VILLERS BRETONNEUX] Pays [FRANCE]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2016

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

0 (1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|11|2016

N° SIRET 81764651600010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE ( voie ) 19 Promenade des Genêts

CODE POSTAL 80800 VILLE VILLERS BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT